



## LIEU DE LA FORMATION

CLAIRAC - LYCÉE DES MÉTIERS PORTE DU LOT  
POUR TOUTES AUTRES LOCALITÉS MERCI  
DE NOUS CONTACTER.

## PUBLIC CONCERNÉ

Salarié intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés, soit en tant qu'opérateur d'engin, soit dans le cadre de travaux urgents. Sur tout chantier de travaux, l'ensemble des opérateurs d'engin doivent être titulaires d'une AIPR.

Sur tout chantier de travaux urgents, l'ensemble des personnels intervenant en terrassement ou en approche des réseaux aériens doivent être titulaires de l'AIPR

## PRÉ-REQUIS

Aucun mais il est conseillé d'être familiarisé avec l'outil informatique

## DÉBUT DE LA FORMATION

Tout au long de l'année

## DÉTAILS DATE DE LA FORMATION

Pour d'autres dates ou pour d'autres localités, merci de nous contacter

## MODALITÉS DE FINANCEMENT

- Compte personnel de Formation CPF
- Financement personnel
- Plan de développement des compétences
- PRO-A (ex Période de PRO)

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître la réglementation pour les interventions à proximité des réseaux et identifier ses obligations en tant qu'opérateur parmi les différents acteurs et niveaux de responsabilité
- Savoir identifier les différentes composantes d'un réseau, les conséquences d'un accrochage
- Savoir appliquer les procédures
- Relier les exigences de l'examen AIPR aux obligations réglementaires et maximiser ses chances de réussite au QCM

## CONTENU DE LA FORMATION

- Les principes fondamentaux et les contextes d'intervention à proximité des réseaux
- La réglementation AIPR
- L'intervention sur un chantier : la prévention en amont, les informations utiles et les règles de sécurité
- Compétences des personnels et connaissances générales métiers
- Endommagement des réseaux : gestion des dommages ou des anomalies, règles à respecter
- Les sanctions
- Evaluation

## CONDITIONS DE FORMATION

**DUREE** : 1 jour soit 7 heures, passage du QCM compris

### MODALITÉS :

Alternance de présentation théorique de la réglementation et de mise en application (cas pratiques simples, mini QCM)

L'examen se déroule sur un ordinateur connecté à la plateforme QCM du MEDDE via Internet. A chaque candidat est attribué un ticket à usage unique d'accès à la plateforme QCM.

Formation inter ou intra entreprises

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Se munir OBLIGATOIREMENT d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport pour se présenter à l'examen.

L'examen par QCM comporte 30 questions. Le candidat doit répondre à la totalité des questions de l'examen dans un délai imparti d'1 heure.

Selon résultat délivrance d'une attestation de réussite permettant à l'employeur de délivrer à son collaborateur l'AIPR (Attestation d'Intervention à Proximité des Réseaux)

*Barème des points :*

- réponse bonne : + 2 points - réponse « je ne sais pas » : 0 point

- réponse fautive à une question ordinaire : - 1 point

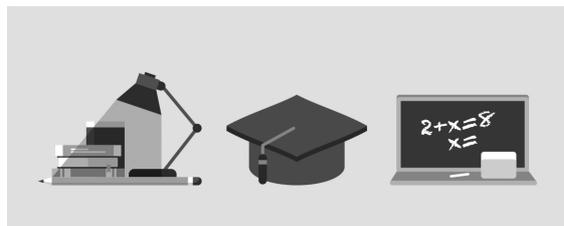
- réponse fautive à une question prioritaire : - 5 points

Score minimal pour réussir à l'examen « opérateur » : 36 points (le score maximal possible étant de 60 points)

## VOS CONSEILLERS DE L'AGENCE DU LOT-ET-GARONNE

Saloua HENNEQUIN  
Chargée de Mission  
saloua.hennequin@greta-cfa-  
aquitaine.fr  
05 53 76 02 54  
06 73 84 36 94

Valérie BOLZAN  
Assistante Commerciale  
valerie.bolzan@greta-cfa-  
aquitaine.fr  
05 53 76 02 54 ou 05 53 83 33  
54



## PROFIL DES INTERVENANTS

Les formateurs de la spécialité du GRETA CFA AQUITAINE qui est reconnu centre d'examen par le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer (réglementation DT-DICT de juillet 2012).

### VOS CONSEILLERS DE L' AGENCE DU LOT-ET-GARONNE

Saloua HENNEQUIN  
Chargée de Mission  
saloua.hennequin@greta-cfa-  
aquitaine.fr  
05 53 76 02 54  
06 73 84 36 94

Valérie BOLZAN  
Assistante Commerciale  
valerie.bolzan@greta-cfa-  
aquitaine.fr  
05 53 76 02 54 ou 05 53 83 33  
54